

Concours des Maisons Fleuries 2017



[1]

La municipalité organise le concours des maisons fleuries cet été. Chaque habitant intéressé peut s'inscrire à la mairie avant le 19 Avril 2017.

La délibération du jury aura lieu le 6 Septembre avec remise des prix en présence des élus la première quinzaine de Novembre.



[bulletin d'inscription](#) [2]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/concours-des-maisons-fleuries-0?mini=2018-01>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/skm_c454e_c17040308361_0001.jpg [2] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/skm_c454e_c17040308360.pdf